

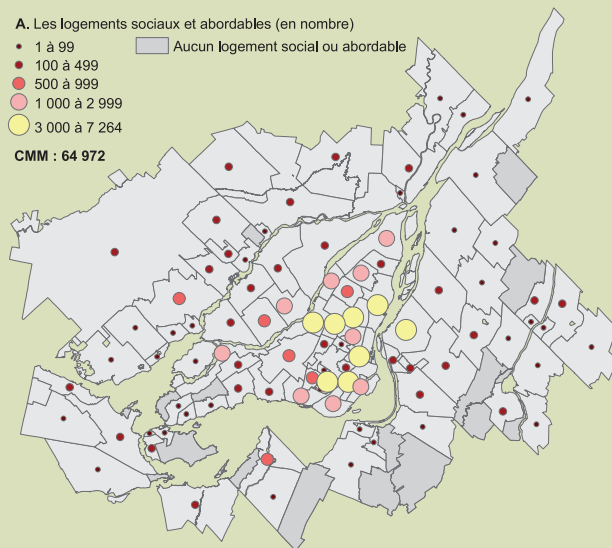
Les logements sociaux et abordables dans la CMM, 2006

A. Les logements sociaux et abordables (en nombre)

- 1 à 99
- 100 à 499
- 500 à 999
- 1 000 à 2 999
- 3 000 à 7 264

Aucun logement social ou abordable

CMM : 64 972



Cette carte représente la distribution, en 2006, de l'ensemble des logements sociaux et abordables sur le territoire de la Communauté. Les logements localisés sont : les HLM, les unités PSL, les logements COOP et OBNL réalisés tant dans le cadre des programmes actuels (AccèsLogis et Logement abordable Québec-volet social et communautaire ainsi que privé) que dans le cadre des anciens programmes gouvernementaux.*

* Source de la carte: Philippe APPARICIO et al. 2006. *Analyse de la répartition spatiale de l'offre et de la demande de logements sociaux et abordables sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*. Rapport réalisé par l'Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, Culture et Société, pour la CMM.

Les unités de logement social et abordable financées par la CMM, 2006

	Habitations à loyer modique (HLM)		Programme de supplément au loyer (PSL)		Programmes AccèsLogis et Logement abordable (volet social et communautaire)		Ensemble des unités financées par la CMM	
	(2006) unités	%	(2006) unités	%	(2001-2006) unités*	%	(2006) unités	%
Montréal	21 164	78 %	6 791	80 %	7 132	76 %	35 087	78 %
Laval	1 120	4 %	423	5 %	438	5 %	1 981	4 %
Longueuil	2 276	8 %	602	7 %	813	9 %	3 691	8 %
Couronne Nord	1 281	5 %	403	5 %	579	6 %	2 263	5 %
Couronne Sud	1 339	5 %	232	3 %	484	5 %	2 055	5 %
Total	27 180	100 %	8 451	100 %	9 446	100 %	45 077	100 %

* Les unités AccèsLogis et Logement abordable retenues sont les unités engagées c'est-à-dire celles qui avaient franchi le stade de l'engagement définitif au 1^{er} janvier 2001 ainsi que toutes les unités qui, depuis lors, ont franchi l'étape de la réception.

À surveiller à la Communauté

Nouveau site Internet de la Communauté

Au mois d'octobre était mis en ligne le nouveau site Internet de la Communauté. Nous vous invitons à le consulter dès maintenant à l'adresse suivante : www.cmm.qc.ca

Lancement officiel du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

À consulter à l'adresse suivante : www.cmm.qc.ca



Le Métropolitain est un bulletin d'information sur les principales activités de la Communauté métropolitaine de Montréal reliées à ses sept champs de compétences :

- Aménagement du territoire;
- Développement économique;
- Environnement (matières résiduelles, assainissement de l'atmosphère et des eaux usées);
- Équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain;
- Logement social et abordable;
- Transport en commun et réseau artériel métropolitain;
- Développement artistique et culturel.

Le Métropolitain

Bulletin de la Communauté métropolitaine de Montréal

Décembre 2006

N°02
volume 02

DANS CE NUMÉRO



Fonds bleu : trois nouveaux projets et un quatrième qui démarre



Lancement officiel: Orientations de la Communauté en matière de logement social et abordable

Fonds bleu : trois nouveaux projets et un quatrième qui démarre



Quai de détente à Verdun



Terrasse du seuil Lyette à LaSalle



Parc nature Sandy Beach à Hudson

Les citoyens de la région métropolitaine de Montréal peuvent désormais profiter de trois nouveaux projets financés dans le cadre du Second plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu, aussi appelé Fonds bleu, soit :

- deux nouveaux quais de détente le long du fleuve Saint-Laurent dans l'arrondissement de Verdun (Montréal);
- un nouvel aménagement pour la terrasse du seuil Lyette dans l'arrondissement de LaSalle (Montréal);
- une mise en valeur bonifiée du Parc nature Sandy Beach à Hudson.

Des travaux d'aménagement faunique et d'amélioration d'une rampe de mise à l'eau ont également débuté à Varennes.

Ces projets illustrent de façon concrète l'apport positif que peut avoir la mise en place d'un fonds métropolitain pour la réalisation de projets à vocation locale et régionale, et le bien-fondé d'une approche marquée par une meilleure collaboration financière entre le gouvernement du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal et les municipalités.

Le Fonds bleu a généré des investissements de plus 30 M\$ depuis 2002. De cette somme, 4,5 M\$ proviennent du gouvernement du Québec et 9 M\$ de la Communauté, la différence ayant été déboursée par les municipalités concernées.



Varennes

Lancement officiel : Orientations de la Communauté en matière de logement social et abordable



« 125 000 ménages locataires de la région métropolitaine de Montréal consacrent plus de la moitié de leurs revenus bruts à se loger. »

Le 29 juin dernier avait lieu le lancement des orientations de la Communauté métropolitaine de Montréal en matière de logement social et abordable.

Le document d'orientations, qui s'intitule *L'accès à un logement de qualité pour chaque ménage de la Communauté métropolitaine de Montréal*, présente les mesures que la région métropolitaine privilégiera au cours des prochaines années afin de relever le défi de l'accessibilité.

C'est le président de la Communauté et maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, qui a présidé au lancement. Il était accompagné du maire de Calixa-Lavallée, monsieur Jean-Robert Grenier, à titre de président de la commission du logement social, de madame Manon D. Hénault, vice-présidente de la commission et membre du comité exécutif de la Ville de Longueuil et de monsieur Claudel Toussaint, vice-président aux politiques et à la planification de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

L'événement a connu un franc succès. Il a eu lieu en présence de députés, d'élus du monde municipal, de professionnels du domaine de l'habitation, de directeurs et directrices des offices municipaux d'habitation (OMH), de représentants de la Société d'habitation du Québec (SHQ), du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), de groupes de ressources techniques (GRT), d'organismes communautaires et de membres de la société civile.



Gérald Tremblay
Maire de Montréal et président de la Communauté

Monsieur Tremblay a souligné l'importance pour les familles et les personnes vivant seules de pouvoir se loger adéquatement et à coût abordable : « 125 000 ménages locataires de la région métropolitaine de Montréal consacrent plus de la moitié de leurs revenus bruts à se loger. La très grande majorité de ces ménages sont des ménages à faibles revenus qui doivent dédier une trop grande part de leurs revenus à se loger au détriment d'autres besoins essentiels. Avec ses nouvelles orientations, la

Communauté reconnaît que le logement constitue un fondement de l'épanouissement des personnes. C'est pourquoi la Communauté convie tous ses partenaires à la poursuite de l'objectif d'assurer l'accès à un logement de qualité à tous ». À son avis, les orientations seront un précieux outil permettant de renforcer la cohésion sociale à l'échelle métropolitaine et permettant de construire une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable.



Dans l'ordre habituel, Mme Manon D. Hénault, M. Gérald Tremblay, M. Jean-Robert Grenier et M. Claudel Toussaint lors de la conférence de presse du lancement des Orientations.



Jean-Robert Grenier
Maire de Calixa-Lavallée et président de la commission du logement social

Le président de la commission du logement social et maire de Calixa-Lavallée, monsieur Jean-Robert Grenier, a souligné pour sa part que plusieurs mesures découlant des orientations étaient déjà en œuvre telles la mise sur pied de la Table SHQ-CMM, de la Table CMM-Municipalités, l'étude sur la localisation de l'offre et des besoins en logements sociaux et abordables ainsi que l'étude sur les coûts de réalisation des projets AccèsLogis et Logement abordable Québec.

Lors du lancement, monsieur Grenier a tenu à souligner que l'on pense souvent, à tort, que le logement social et abordable constitue un défi uniquement pour la ville centrale. La question du logement social et abordable interpelle toutes les municipalités de la région, d'une part, parce que le profil démographique de leur population s'est beaucoup transformé au cours des dernières années, que l'on pense uniquement au phénomène du vieillissement et, d'autre part, parce que la rareté de logements abordables dans certaines municipalités est un frein au recrutement de la main-d'œuvre et au développement des entreprises.



Manon D. Hénault
Membre du comité exécutif de la Ville de Longueuil et vice-présidente de la commission du logement social

Madame Hénault a quant à elle profité de l'occasion pour rappeler que les orientations sont le fruit d'un important travail de concertation qui a impliqué les membres de la commission du logement social, le personnel de la Communauté, les responsables de l'habitation des municipalités membres ainsi que des directeurs et directrices des offices municipaux d'habitation.

La vice-présidente de la commission a fait remarquer que le conseil de la Communauté avait adopté les orientations à l'unanimité lors de sa séance du 1^{er} décembre 2005.

Madame Hénault y voit le reflet de la capacité des élus de la région à travailler ensemble et de leur volonté de soutenir les personnes et les familles qui doivent faire face à des situations difficiles.



Claudel Toussaint
Vice-président aux politiques et à la planification de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

Dans l'allocation qu'il a prononcée M. Toussaint a évoqué le dynamisme de la Communauté métropolitaine de Montréal dans la mise en œuvre des programmes gouvernementaux ainsi que l'importance des liens unissant la SHQ et la CMM, la CMM étant pour la SHQ un partenaire majeur. M. Toussaint a également mis en relief le fait que les orientations métropolitaines rejoignent celles du *Plan stratégique 2002-2007* de la SHQ sur deux plans, à savoir permettre à un plus grand nombre de ménages d'avoir accès à un

logement correspondant à leurs besoins et assurer aux citoyens un habitat de qualité.

Le document d'orientations, ainsi que d'autres rubriques d'information ayant trait aux interventions de la CMM en matière de logement social et abordable, peuvent être consultés sur le site Internet de la Communauté à l'adresse suivante : www.cmm.qc.ca. Des copies du document d'orientations sont également disponibles sur demande auprès de la CMM.



Lancement officiel des Orientations de la Communauté métropolitaine de Montréal en matière de logement social et abordable.